

N°2020-107

**DECISION MODIFICATIVE
n°3****BUDGET EAU POTABLE
EXERCICE 2020****DECISIONS BUDGETAIRES****DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL****Séance publique du 18 NOVEMBRE 2020 à 18h00****LE PRESIDENT CERTIFIE :**

1-Que la convocation de tous les membres en exercice du Comité Syndical a été faite le 10 novembre 2020 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité Syndical a été affichée par extrait, à la porte du siège de Roannaise de l'Eau, Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement, 63 rue Jean Jaurès à Roanne, et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

2-Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 17 sur lesquels il y avait 13 présents, à savoir :

Mr Daniel FRECHET Président, Mr Philippe CHATRE Vice-Président, Mr Aldo MARCUCCILLI Vice-Président, Mr Lucien MURZI Vice-Président, Mme Cécile DONY, Mr Laurent BELUZE, Mr Romain BOST, Mr Gérard MEUNIER, Mr Didier PRUNET, Mr Pascal NERON, Mr Daniel CORRE, Mr Pierre DEVEDEUX, Délégués titulaires. Mr René MURAT Délégué suppléant.

Absents avec excuses : Mr Charles LABOURE, Mme Fabienne STALARS Mr Yves TAMIN Mr Jacky GENESTE, Mr Christian DUPUIS.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Mr Aldo MARCUCCILLI.

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité Syndical empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES

Le Comité Syndical a donné acte de dépôt.

Monsieur le Président soumet au Comité Syndical le rapport suivant :

La décision modificative n°3 du budget Eau Potable consiste, principalement, à :

Ajuster les inscriptions et régulariser l'actif.

La décision modificative n° 3 s'équilibre à - 142 000,00 €.

Section d'investissement :

Elle s'équilibre à -142 000,00 €.

En dépenses d'investissement :

Il est inscrit des crédits supplémentaires de 19 000 € (chapitre 21) pour l'achat des bureaux de l'usine de Renaison actuellement sur l'actif du budget Cours d'Eau et de 15 000 € (chapitre 27) pour les créances sur transfert de droit à déduction de TVA
Il est également inscrit une diminution des crédits de 176 000 € au chapitre 020 pour équilibrer la section.

En recette d'investissement :

Il est inscrit des crédits supplémentaires de 15 000 € (chapitre 27) pour les créances sur transfert de droit à déduction de TVA, de 510 000 € (chapitre 26) pour effectuer une correction d'erreur sur exercice antérieur et de 260 000 € (chapitre 040) pour l'augmentation des amortissement suite aux changements des durées.
Il est également inscrit une diminution du virement à la section d'exploitation de 927 000 € (chapitre 021) pour équilibrer la section.

Section d'exploitation :

Elle s'équilibre à 0,00 €.

En dépenses de fonctionnement :

Il est prévu d'augmenter le chapitre 012 de 361 000 € pour faire face aux charges de personnel, le chapitre 67 de 510 000 € pour une correction d'erreur sur exercice antérieur, le chapitre 68 de 210 000 € pour les provisions et le chapitre 042 pour 260 000 €.

Il est également prévu de diminuer les charges à caractères générales de 200 000 € (chapitre 011), les dépenses imprévues de 214 000 € (chapitre 022) et le virement à la section d'investissement de 927 000 € pour équilibrer la section.

En conséquence, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- approuver la décision modificative n° 3 de l'exercice 2020 pour le budget Eau Potable

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme,
Roanne,

20 NOV. 2020

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président

Daniel FRECHET

BUDGET EAU POTABLE 2020 - DM 3
PRESENTATION BUDGETAIRE PAR CHAPITRES

DEPENSES		RECETTES	
		EXPLOITATION	
011 - Charges à caractère général :	-200 000,00	002 - Résultats :	
012 - Charges de personnel :	361 000,00	013 - Atténuations de charges :	
014 - Atténuation de produits : (Taxes pour Agence de l'Eau)		70 - Vente eau et prestations :	
65 - Autres charges de gestion courante :		75 - Autres produits de gestion courante :	
66 - Frais financiers :		77 - Autres produits exceptionnels :	
67 - Charges exceptionnelles :	510 000,00	78 - Reprise sur provisions :	
68 - Dotations aux provisions :	210 000,00		
022 - Dépenses imprévues :	-214 000,00		
SOUS-TOTAL	667 000,00	SOUS-TOTAL	0,00
042 - Dotations aux amortissements :	260 000,00	042 - Amortissements des subventions :	
023 - Virement à la section d'investissement :	-927 000,00	042 - Maîtrise d'œuvre :	
SOUS-TOTAL	-667 000,00	SOUS-TOTAL	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00	TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00
		INVESTISSEMENT	
001 - Solde d'investissement :		001 - Solde d'investissement :	
16 - Remboursement emprunts :		10 - Réserves (Affectation du résultat) :	
20 - Immobilisations incorporelles		16 - Emprunts :	
21 - Immobilisations corporelles :	19 000,00	13 - Subventions :	
23 - Travaux :		26 - Participations et créances	510 000,00
27 - Autres immobilisations financières	15 000,00	27 - Autres immobilisations financières	15 000,00
020 - Dépenses imprévues :	-176 000,00		
SOUS-TOTAL	-142 000,00	SOUS-TOTAL	525 000,00
040 - Amortissements des subventions :		040 - Dotations aux amortissements :	260 000,00
040 - Maîtrise d'œuvre :		021 - Virement de la section d'exploitation :	-927 000,00
041 - Opérations patrimoniales :		041 - Opérations patrimoniales :	
SOUS-TOTAL	0,00	SOUS-TOTAL	-667 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	-142 000,00	TOTAL INVESTISSEMENT	-142 000,00
TOTAL GENERAL	-142 000,00	TOTAL GENERAL	-142 000,00